

Breteuil

LE MAG'

ville-breteuil.fr

LE MAGAZINE
DE VOTRE VILLE



AIRE DE JEUX & MINI-GOLF

Pour le plaisir des enfants

Page 8

Édito



Jean CAUWEL

- Maire de Breteuil
- Président de la Communauté de Communes de l'Oise Picarde
- Conseiller régional des Hauts-de-France

SOMMAIRE

- Pages 3 - 4
- Dossier budget 2023**
- Page 5
- Développement durable**
- Page 6
- Affaires scolaires**
- Page 7
- Grands travaux**
- Page 8
- Sports & associations**
- Page 9
- Commerces et entreprises**
- Page 10
- Jeunesse et citoyenneté**
- Page 11
- Sécurité, travaux & espaces verts**
- Page 12
- Gestion différenciée**
- Page 13
- Informations pratiques**
- Page 14
- Fêtes et cérémonies**
- Page 15
- Culture**
- Page 16
- Agenda**

Chères habitantes, chers habitants,

Comme il est de tradition, le budget communal a été voté le 29 mars dernier. Vous n'êtes pas sans ignorer que c'est au cœur de cette période compliquée que nous l'avons étudié et élaboré. La hausse des coûts de l'énergie, les hausses en général vont fortement impacter nos dépenses de fonctionnement.

J'en appelle à la responsabilité ainsi qu'au civisme de tous les utilisateurs des bâtiments et des structures publiques, pour être vigilants sur l'exploitation de l'éclairage, du chauffage et des fluides en général.

Malgré ce contexte, nous souhaitons maintenir notre politique d'investissement avec dans l'esprit de toujours améliorer les conditions de vie. Que ce soit dans le secteur des réseaux, des voiries, des bâtiments ou de l'aménagement urbain.

Nous poursuivrons en 2023 le même objectif que les années précédentes et bien sûr, sans augmenter le taux de la fiscalité locale.

Concernant le chantier du centre-ville : la place de Verdun va être réaménagée pour devenir un espace de convivialité, tout en restant un lieu de mémoire. A ce sujet, le monument va être complètement refait et à l'identique. En effet, en voulant le déplacer, nous avons constaté que celui-ci présentait un état de délabrement important, ce qui nécessite une rénovation complète. Bien entendu, durant la période de travaux, nous continuerons à commémorer nos fêtes patriotiques.

Dans un autre domaine, pour les amateurs de la « petite reine », nous accueillerons le 2 juin prochain le départ de la Ronde de l'Oise.

Enfin, nous avons la perspective des beaux jours et avec eux les balades et sorties en ville. Soyons respectueux de la nature. Pour rappel, utilisons pour nos animaux de compagnie, les sacs de déjections mis à notre disposition pour la propreté de nos trottoirs et espaces verts.

Nous avons souhaité que dans cette nouvelle forme de magazine, figurent encore plus d'informations. Dans chaque commission, les élus prennent des décisions en concordance avec la ligne budgétaire et nous voulons les partager le plus rapidement possible avec vous.

Bonne lecture à tous, avec tout mon dévouement.



BUDGET 2023 **/ MAÎTRISE ET AMBITION /**

Voté en Conseil Municipal le 29 mars 2023, après le débat d'orientation budgétaire du 30 janvier 2023, ce budget fixe les dépenses et les recettes annuelles de la commune /

La commune présente un budget maîtrisé au niveau des dépenses de fonctionnement et ambitieux sur les réalisations en matière d'investissement.

La gestion rigoureuse du budget de fonctionnement permet de consacrer une part importante aux investissements.

Malgré une baisse constante des dotations de l'État, la commune de Breteuil souhaite ne pas augmenter ses taux propres de fiscalité directe :



**TAXE
FONCIER
BÂTI**

43.42%



**TAXE
FONCIER
NON BÂTI**

45.63%



**TAXE
HABITATION
LOGEMENTS VACANTS**

16.20%



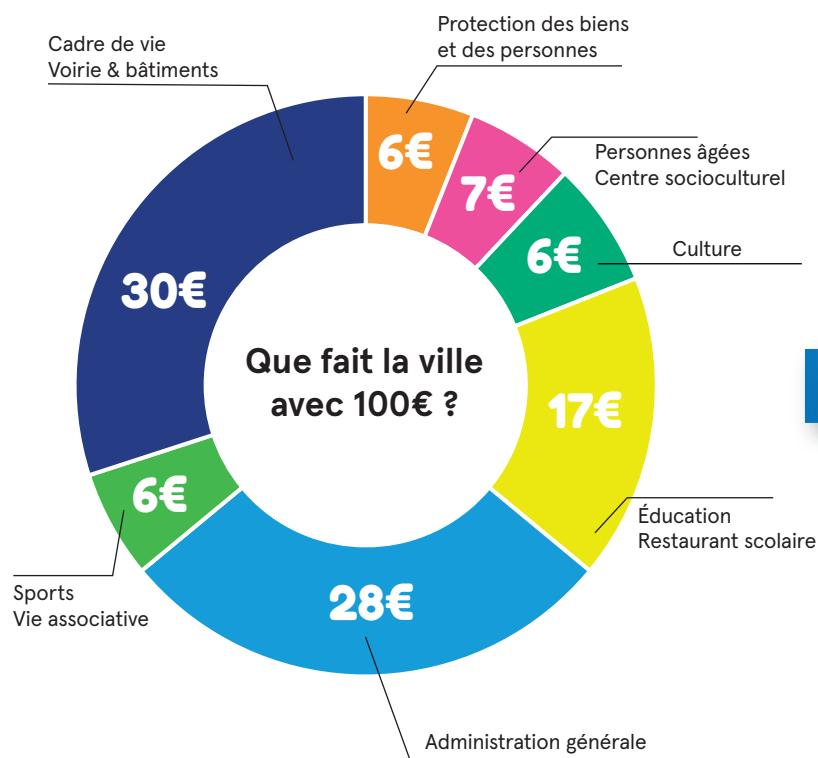
**TAXE
HABITATION
SUR LES RÉSIDENCES
SECONDAIRES**

16.20%

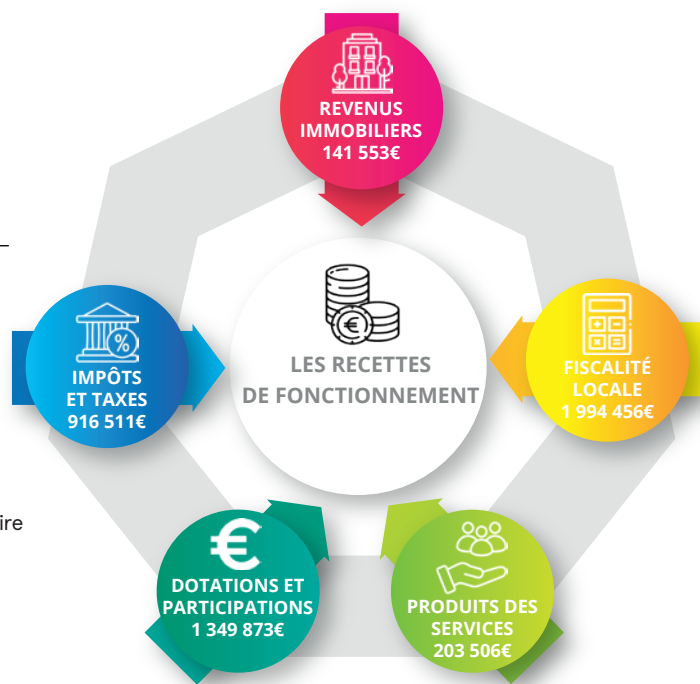
/ En 2023, les parts communales du prix de l'eau et de l'assainissement resteront identiques à 2022 /

Focus sur le budget

DÉPENSES de fonctionnement



RECETTES de fonctionnement



+ DE 4.7M€ D'INVESTISSEMENT

Projets les + importants :

- / Travaux de centre-ville (phase 2) /
- / Travaux de l'église /
- / Objectif 100% LED sur notre éclairage public /
- / Rénovation énergétique du patrimoine communal (écoles, restaurant scolaire) /
- / Travaux de voiries et trottoirs /
- / Mise aux normes pour l'accessibilité /
- / Raccordement des réseaux en zone artisanale Nord /
- / Travaux de la rue de Crèvecœur (enfouissement des réseaux, mise aux normes des feux tricolores) /



le Budget en un coup d'œil

Recettes de fonctionnement: 4.7M€
Dépenses de fonctionnement: 4.2M€
Épargne (autofinancement): 0.5M€
Investissement: 4.7M€

TOTAL : 9.4M€

I Développement durable

CRÉATION DE ZONES DE JACHÈRE FLEURIE

La commune de Breteuil va mettre en œuvre des zones tests de jachère fleurie rue de Paris, autour de la statue « Les amoureux » proche des terrains de tennis et au carrefour des rues d'Amiens et du Docteur Boidin /

Une jachère fleurie, qu'est-ce que c'est ?

Les prairies fleuries ont fait depuis quelques années une entrée fracassante dans les espaces publics. Les jachères sont des mélanges de graines à semer, composés de plusieurs espèces de fleurs annuelles, bisannuelles ou vivaces (cosmos, coquelicots, lin, centaurée... et bien d'autres). Les fleurs sauvages sont peu exigeantes et nécessitent peu d'entretien si ce n'est un fauchage en fin d'automne, leur besoin en eau quoi qu'il arrive, se révèle nettement moins important qu'un gazon traditionnel.

La jachère fleurie, un bouquet d'avantages pour la commune /

Une jachère fleurie permet d'embellir facilement un espace vert, quelle que soit sa taille, en générant une floraison variée et longue grâce à la multitude des espèces qui la composent. Les fleurs vont attirer en masse les insectes pollinisateurs et offrir un abri de choix pour la faune auxiliaire, abeilles, papillons, coccinelles et oiseaux. Une jachère fleurie a la particularité de fleurir seule sans entretien. Nul besoin de l'arroser, de tondre ou de la tailler, elle permet l'accumulation de matières organiques et une aération de la terre grâce au travail des racines. Une jachère fleurie est une réserve intéressante de nourriture, gorgée de pollens, plusieurs espèces comme les bleuets, soucis ou encore marguerites, coriandre, moutarde, attireront les abeilles en grand nombre. Rien de mieux pour réintroduire de la biodiversité et attirer une faune utile. Avec ses multiples variétés et déclinaisons de couleurs, vous pourrez profiter d'une floraison éclatante une grande partie de l'année.

La jachère fleurie est aussi un moyen de réaliser des économies pour la commune en termes de réduction des surfaces de tontes, d'arrosage et d'une moindre mobilisation des employés communaux /

Simulation d'intégration d'un tapis de jachère fleurie sur le site dit «Les amoureux»



Affaires scolaires

FUSION DE NOS ÉCOLES MATERNELLES

La rentrée scolaire 2023-2024 connaîtra un changement important avec la fusion des écoles maternelles de la Cerisaie et du Chat Perché résultant de la fermeture d'une classe au Chat perché /



Ainsi, tous les élèves, de la petite à la grande section, seront dorénavant accueillis à l'école de la Cerisaie (rue de Paris) où cinq classes seront équipées de tout le matériel requis pour un bon apprentissage : vidéoprojecteurs interactifs, ordinateurs ...

Pour faciliter l'accueil des familles, un changement d'horaires a été décidé en concertation avec les enseignants et les représentants de parents d'élèves : 8h20 à 11h20 et 13h20 à 16h20 avec ouverture à 8h10 et 13h10. Un temps d'accueil est maintenu le matin à partir de 7h30 pour les familles qui travaillent. Inscriptions

obligatoires auprès du service des affaires scolaires.

Des travaux en perspective / La restauration se fera sur place, pour cela, il est prévu une réorganisation de la cuisine et de l'espace du déjeuner, les travaux de réaménagement sont prévus cet été. Concernant la performance énergétique, une extension du réseau hydraulique de chauffage va être réalisée dans l'aile moderne de l'école. Un permis de construire a été déposé pour l'édification d'un préau qui permettra de protéger les enfants de la pluie ou du soleil pendant les récréations. **Le Conseil municipal prend à cœur l'éducation de ses jeunes administrés, tout sera donc mis en œuvre pour leur offrir le meilleur accueil possible dans un environnement dédié à leur épanouissement /**

LE BILAN DÉMOGRAPHIQUE

Une nette baisse des effectifs se fait ressentir depuis quelques années /



La fermeture d'une classe est à déplorer au groupe scolaire Hippolyte BAYARD dès la rentrée 2023/2024. A titre d'indication, lors de la rentrée scolaire 2012/2013 nous dénombrions 323 élèves, l'effectif de la rentrée 2022/2023 comptait 238, soit 85 élèves de moins en dix ans. **Nouveaux horaires également à l'école Hippolyte Bayard : De 8h35 à 11h35 et de 13h35 à 16h35.**

Les chiffres de l'INSEE / Au 1er janvier 2021, les Hauts-de-France comptaient 5 975 800 habitants, soit 12 000 de moins qu'en 2020. La région est désormais la 5ème de France en population. Au sein de la région, la population recule dans tous les départements à l'exception de l'Oise (essentiellement le SUD de l'Oise). L'évolution du nombre moyen de naissances par jour en HDF entre janvier 2020 et janvier 2023 est en recul de 10.5%.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les élèves de l'école primaire Hippolyte Bayard, du CP au CM2, se verront remettre fin juin, un livre, offert par la Ville, pour conclure l'année scolaire. Tous les élèves de CM2 de l'école Hippolyte Bayard et du Sacré cœur recevront une calculatrice pour l'entrée en sixième.

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2023-2024 (école et restauration scolaire) sont ouvertes depuis le 3 avril 2023 en Mairie auprès de l'accueil. Sont concernés les enfants nés en 2020. Les documents à renseigner sont disponibles en téléchargement sur le site ville-breteil.fr ou en Mairie. Informations au 03 44 80 24 28.

| Grands travaux

VERS UN NOUVEAU CENTRE-VILLE

Débutés en août dernier, des travaux de modernisation des réseaux d'assainissement et d'eau potable ont permis l'amélioration globale de leur fonctionnement. Pour rappel, ces travaux ont eu pour but d'améliorer l'accessibilité des branchements en domaine public et de sécuriser par «chemisage» les tuyaux qui étaient vieillissants, cela a permis d'étanchéifier le réseau et ainsi réduire l'apport des eaux claires parasites permanentes issues des nappes phréatiques sur l'actuel réseau unitaire et éviter ainsi les problèmes de surcharges, débordements ou le risque d'user prématurément les canalisations.

Pour l'eau potable / la création d'un nouveau réseau qui reprend l'ensemble des branchements existants. Un problème de conception sur le réseau initial place de Verdun, découvert lors de la reprise du réseau d'assainissement, a amené à réintervenir mi-février sur les réseaux d'eaux usées et potable pour tout remettre en ordre. En parallèle, des travaux de déconnexion des eaux pluviales de la station d'épuration permettent de renvoyer immédiatement ces eaux à la source sans passer par la station d'épuration et ainsi réduire le volume d'eau à traiter. Cette gestion améliorée des eaux de pluie passe également par la mise en place d'un nouveau système de collecte des eaux de ruissellement des voiries afin de limiter l'apport de dépôt dans le réseau d'eaux pluviales et ainsi la fréquence d'hydrocurage des réseaux. La commune a également amélioré son éclairage public en centre-ville avec des candélabres à LEDs comme ceux installés lors de la première phase.

Concernant la voirie / les travaux d'embellissement des rues du centre-ville avancent en accord avec le calendrier initial et un premier point d'étape devrait être atteint fin mai avec la réouverture des trottoirs et stationnements ainsi que la place de Verdun dans leur entièreté. **Pour rappel, les contraintes du projet étaient essentiellement de conserver l'accès aux commerces et donc la préservation, dans le projet final, des nombreuses places de stationnement du centre-ville ainsi que la mise à disposition de trottoirs larges et agréables pour le déplacement des piétons.**

Spécifiquement sur la place de Verdun, le monument aux morts, va être restauré et déplacé (tout en restant sur la place) afin de rendre cet espace plus qualitatif et sécuritaire, notamment lors des commémorations et de redonner de l'espace aux terrasses des établissements à proximité. La place sera également légèrement arborée pour offrir des zones d'ombres aux usagers.

Par la suite, à partir de la dernière semaine de juin et avec un phasage spécifique sur les mois de juillet et août 2023, ce sera au tour de la chaussée de revêtir des pavés pour clôturer cette année de travaux qui aura su donner un nouveau visage à notre centre-ville. **Comme depuis le début du chantier, les équipes de la commune ainsi que les entreprises du chantier mettent tout en œuvre pour minimiser les impacts sur la vie et l'accessibilité du centre-ville à tous, elles restent à l'écoute et à la disposition des commerçants et habitants pour toutes questions ou remarques concernant les travaux /**



Sports et associations

L'AIRE DE JEUX DU PLAN D'EAU



La phase 2 des travaux de l'aire de jeux est terminée /

Il s'agit de 2 trampolines enterrés et d'un parcours d'équilibre pour développer la motricité des plus jeunes. Cet espace compte désormais 8 jeux, destinés aux enfants de 2 à 12 ans qui peuvent évoluer dans un cadre agréable et sécurisé. L'investissement global s'élève à 59 971,76€. Ce projet a été réalisé grâce à la participation financière du Conseil Départemental de l'Oise, de la Région Hauts de France et de l'État (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

A proximité, le mini golf sera ouvert à partir du 15 avril 2023 les mercredis après midi, samedis et dimanches de 14h00 à 18h00 et en juillet et août du mercredi au dimanche de 14h00 à 18h00. Les clubs sont fournis et la partie est au prix de 1€. Le mini-golf est géré par la centre socioculturel Michel Jubert.

CRÉATION DE 2 COURTS DE PADEL



Dans l'optique de renforcer l'attractivité sportive de notre commune, le Conseil municipal a décidé de créer 2 terrains de PADEL en lieu et place du terrain de tennis N°3 /

Le PADEL est un sport de raquette en plein essor, dérivé du tennis et du squash, se jouant à 4 sur un court plus petit et encadré de vitres et de grillages. Cette nouvelle discipline qui saura ravir les amateurs, est portée par le Tennis Club de Breteuil. Renseignements auprès du Président du club : M. José MARTIN Tél. 06 47 94 95 35.

L'investissement s'élève à 141 979,20€. Cette installation a été possible grâce à la participation financière de l'Agence Nationale du Sport, du Conseil Départemental de l'Oise et de la Région des Hauts de France.

3ÈME ARC'ATHLON & FESTI'SPORTS



Le service des sports organise, en partenariat avec des associations locales, 2 événements sportifs à destination des petits et grands /

Le samedi 10 juin 2023, venez participer seul ou en famille à la 3ème édition de l'ARC'ATHLON. Cette manifestation sportive associe les pratiques du tir à l'arc et de la course à pied. Des initiations au tir à l'arc sont organisées dans les locaux de l'école Hippolyte Bayard le 27 mai de 10h à 11h30, le 26 mai de 18h à 19h30, le 2 juin de 18h à 19h30, le 3 juin de 10h à 11h30 et le 9 juin

de 18h à 19h30. Inscriptions ouvertes auprès de l'ACP Breteuil au 07 60 40 20 75.

Le vendredi 23 juin 2023 de 17h à 20h30, FESTI'SPORTS un événement sportif familial et gratuit. Lancez vous des défis autour d'ateliers sportifs ludiques : minigolf, tir à l'arc, pétanque, ... venez à l'heure que vous voulez pour participer. Inscriptions sur le site ville-breteuil.fr ou directement en Mairie. Infos au 06 44 14 47 24.

Commerces & entreprises

LUCAS CHAUSSEUR BY LUDIVINE CHAUSSEUR



Après 26 ans d'activités à Breteuil, Madame LUCAS passe le relais à Ludivine /

Véritable institution à Breteuil, LUCAS Chaussure s'assure une nouvelle longévité en plein cœur de ville grâce à une reprise de son activité. Installée depuis 26 ans à Breteuil et depuis 36 ans dans le métier, c'est une page qui se tourne pour Madame LUCAS. Ce magasin est spécialisé dans la chaussure française pour pieds sensibles, grandes largeurs et grandes tailles.

C'est désormais Ludivine qui va répondre à vos attentes. Dans le commerce des grandes distributions depuis 17 ans, elle avait à cœur de revenir vers un commerce de proximité et de faire profiter de son savoir-faire à la clientèle. Cette nouvelle arrivée s'accompagne de projets : des animations à thème seront organisées en boutique.

Il est à noter que Séverine, l'employée du magasin, continue l'aventure qu'elle a commencée il y a 7 ans, et permettra ainsi d'apporter son expérience et sa connaissance de la clientèle locale.

Femmes et hommes âgés de 0 à 99 ans, vous trouverez assurément votre bonheur. Le magasin est ouvert du mardi au vendredi de 9h15 à 12h15 et de 14h15 à 19h00 et le samedi de 9h15 à 12h30 et de 14h00 à 18h30. **Retrouvez le magasin sur jacheteoisepicarde.fr /**

LE SECRET DES SENS



Ouverture d'un nouveau commerce de proximité en centre-ville / Émilie vient de s'installer au 9, rue de la République et propose une gamme complète de produits fabriqués en France axée sur le bien-être. Cette maman de trois enfants a à cœur de vous proposer des produits accessibles à tous et de qualité. Bougies, huiles essentielles, produits d'entretien et cosmétiques éco-responsables, thé, ... Le bien-être est au centre de cette nouvelle activité qui vient compléter l'offre commerciale de notre centre-ville. Poussez la porte sans attendre afin de vous faire une idée. Le magasin est ouvert du lundi au samedi de 10h à 19h. Tél. 06 52 94 31 29 Site www.lesecretdessens.fr

VIVAL BY CASINO



Reprise d'un commerce de proximité en centre-ville : Petit Casino devient Vival by Casino /

Moufid et Ridha vous accueillent tous les jours de 8h00 à 21h00 dans les locaux situés au 21 place de Verdun. Ce magasin a pour objectif de vous offrir un service de proximité toute l'année, même les jours fériés. Il est également possible de se faire livrer. Produits frais, d'hygiène, fruits et légumes, gaz, ... La boucherie «Viande 60» a repris son activité depuis le 18 avril 2023. L enseigne et la devanture vont être prochainement changées.

Informations complémentaires au Tél. 09 53 43 69 94 /

Jeunesse & citoyenneté

LES DISPOSITIFS 16/25 ANS



La commune propose 3 dispositifs citoyens à destination des 16/25 ans : argent de poche, Pass permis B et Action Convivialité Intergénérationnelle /

Le dispositif "Argent de poche" est porté par le Centre Communal d'Action Sociale de la commune. Il permet à des jeunes âgés de 16 à 18 ans, de travailler l'été, 34 heures maximum pour la collectivité, au sein de divers services. Cette action a pour but de revêtir, autant que possible, un caractère éducatif et formateur pour les jeunes, dans une démarche citoyenne.

Le dispositif "Pass permis B" de la ville de Breteuil permet à des jeunes Brituliens âgés de 16 à 25 ans, de travailler 26 heures 30 pour la collectivité, au sein de divers services afin de financer leur permis de conduire.

Le dispositif "Action Convivialité Intergénérationnelle" est quant à lui destiné à des jeunes citoyens âgés de 16 à 18 ans qui souhaitent s'impliquer dans un dispositif d'accompagnement des personnes âgées, fragiles et isolées. L'action se déroule en période estivale et permet aux participants d'acquérir une expérience valorisante à tous les niveaux.

Informations sur tous ces dispositifs, en Mairie de Breteuil ou par téléphone au 03 44 80 24 25 /

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Toute l'année, il convient de respecter les gestes citoyens qui permettent à chacun de cohabiter en harmonie et donc de favoriser le bien-être /

« Bien vivre ensemble » dépend de nombreux facteurs humains et relationnels. Il faut oser se rencontrer, apprendre à se connaître, accepter d'être différents pour que naisse une cohabitation de qualité, un voisinage harmonieux qui favorise un sentiment de bien-être et de sécurité dans notre ville. Mais lorsque certains oublient les règles élémentaires du « savoir vivre ensemble », l'atmosphère s'alourdit, les relations se crispent, la vie quotidienne devient stressante. Vivre "à la campagne", ce n'est pas avoir le droit de faire du bruit plus qu'ailleurs. Les actes de négligence dans l'espace public sont perçus comme un manque de respect à l'égard de tous. Certains sont commis par inadvertance, d'autres par facilité, d'autres de façon volontaire. Cet article n'a pas la prétention de résoudre les difficultés nées d'actions irresponsables ou malveillantes. Il a pour objet de rappeler quelques règles de base indispensables pour « bien vivre ensemble », afin que tous les Brituliennes et les Brituliens de bonne volonté puissent s'y référer et améliorer si nécessaire leur citoyenneté quotidienne.

Au quotidien, il convient de respecter les créneaux horaires suivants lorsque vous souhaitez tondre, bricoler ou toute autre activité pouvant générer du bruit. Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Les tapages diurnes et nocturnes sont répréhensibles aussi bien dans l'espace privé que sur le domaine public. Il est formellement interdit de brûler à l'air libre des déchets verts, nous vous invitons à les déposer en déchetterie. Vous pouvez également les composter. La circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels, en particulier au plan d'eau, est interdite. Malgré les dispositifs « toutounet » installés à de nombreux endroits dans notre ville, nous constatons de nombreuses déjections sur les trottoirs. Cela est nuisible pour l'hygiène et l'image de la commune.

Notre ville doit rester un endroit où il fait bon vivre, où chacun se sente bien et où chacun se respecte. Pour cela, tout le monde doit faire le minimum d'effort. Merci à tous de votre participation /

| Sécurité routière

LE PASSAGE PIÉTON



Le piéton est l'usager le plus protégé par le code de la route : il a, quoi qu'il arrive, toujours la priorité sur la chaussée. On fait le point sur la réglementation /

Il est précisé dans l'article R415-11 du code de la route qu'il est obligatoire de céder le passage à un piéton régulièrement engagé sur la chaussée. Si le feu piéton est rouge et que le piéton s'engage pour traverser, il y a lieu de céder également le passage.

Ne pas céder le passage à un piéton est une infraction entraînant la perte de 6 points sur le permis de conduire ainsi qu'une amende de 135 euros.

Lorsqu'un véhicule se stationne ou s'arrête sur un passage piéton, ce stationnement est considéré comme gênant. Il est donc sanctionné par une contravention de 4^{ème} classe avec une amende forfaitaire de 135 euros. De plus, une mise en fourrière peut également être décidée.

Enfin, il est formellement interdit de stationner à moins de 5 mètres d'un passage piéton. Cette interdiction a pour but d'améliorer la visibilité entre piétons et automobilistes afin de réduire le nombre de collisions mortelles.

| Travaux & espaces verts

NOUVEAUX AVALOIRS PLANTATIONS



Création d'avaloirs supplémentaires pour gérer les pluies importantes /

Des travaux ont été réalisés au carrefour des rues Jean Jaurès et général Leclerc, rue Adrien Maître et au carrefour du chemin de Chepoix et de la rue de Montdidier. Des avaloirs supplémentaires ont été ajoutés dans les rues citées afin de gérer plus efficacement l'évacuation des eaux de pluie.

Travaux réalisés par une entreprise locale /



Dans le cadre de l'appel à projet «1 million d'arbres en Hauts-de-France», la commune a réalisé un programme de plantations sur plusieurs secteurs / Depuis 2022, de nombreuses plantations ont été réalisées grâce au soutien de la Région HDF. Un verger a été créé, avec la participation de l'école H.Bayard, sur le terrain «Tanguy» situé rue Basse Saint Cyr. Une haie créée autour de l'aire de jeux. L'entrée de ville de la RD916 est arborée d'arbres et haies. **Au total, plus de 800 arbres et arbustes ont été plantés sur notre commune (hêtres, charmes, tilleuls, merisiers, pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers, etc...)** /

I Gestion différenciée

VERS DE NOUVEAUX ESPACES VERTS

Depuis la promulgation de la loi Labbé en 2014, l'État, les collectivités locales et les établissements publics ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries. Le 1er juillet 2022, ces restrictions se sont étendues à de nouveaux lieux et s'appliquent également aux propriétés privées, aux lieux fréquentés par le public (cimetières, terrains de camping...) et aux lieux à usage collectif /

Ces nouvelles interdictions obligent les communes à revoir grandement leur manière de gérer leurs espaces verts et beaucoup se tournent vers de nouveaux modes de gestion et pratiques. A ce titre, en 2022, et dans le cadre des actions de reconquête de la qualité de l'eau du territoire, ce sont 18 communes qui ont suivi une formation sur la gestion différenciée des espaces verts.

Par définition, la gestion différenciée des espaces verts est un mode de gestion qui a pour but de varier et d'adapter la gestion et l'entretien en fonction du type de surfaces, des usages et des intérêts écologiques et paysagers.

Le but est de réussir à concilier développement de la biodiversité et accueil du public, d'optimiser le temps consacré à l'entretien et de rationaliser l'utilisation des ressources. La gestion différenciée doit permettre aux collectivités qui la mettent en place de composer avec leurs contraintes techniques, organisationnelles, politiques et sociales.

Ce nouveau modèle de gestion vient aussi en opposition à celui mis en place jusqu'alors qui semble avoir atteint ses limites (homogénéisation des espaces entraînant un appauvrissement des espèces animales et végétales, perturbations des équilibres écologiques favorisant la propagation de parasites et pathogènes, pollution diffuse par l'utilisation d'intrants, consommations excessives de ressources naturelles...).

De plus, en tant qu'éléments constitutifs de la matrice des trames vertes et bleues, les espaces verts sont devenus les outils de base pour préserver la biodiversité urbaine, les collectivités ont donc tout intérêt à les préserver au mieux, avec un objectif de maintien ou d'amélioration de leur qualité écologique.

/ Le principe clé est de rompre avec un entretien « classique » en ciblant les interventions /

Pour les collectivités, la mise en place d'un plan de gestion différenciée des espaces verts permet une planification globale d'entretien et d'affecter prioritairement du temps et des moyens là où cela est indispensable (habitude d'usage, confort du public, fonctionnalités de l'espace considéré...) et limiter les interventions au minimum là où on peut se permettre d'établir des ambiances plus naturelles, ou là où on peut se permettre une gestion moins intensive dans une perspective de rationalisation des moyens disponibles par le biais d'intervention plus ciblées et moins fréquentes.

Pour Breteuil cela se traduit notamment par une réduction du nombre de jardinières sur les bâtiments publics, une sélection d'espèces plus résilientes et moins gourmandes en eau pour les tapis de fleurs annuels, la création de zones de jachères fleuries (voir article page 5) et un calendrier de tontes révisé et mieux ciblé sur les besoins des usagers. La collectivité met tout en œuvre pour continuer à offrir à ses habitants un cadre de vie de qualité tout en répondant à ces nouveaux défis écologique et climatique /



Informations pratiques

PARTEZ SEREIN !



Opération tranquillité vacances : partez l'esprit tranquille / Pour en bénéficier, remplissez le formulaire disponible auprès des services de Police municipale ou de Gendarmerie ou via **service-public.fr** Le formulaire complété devra être déposé, au moins 48H avant votre départ, à la Police municipale 25 rue de la République ou auprès de la brigade de Gendarmerie de Breteuil. En cas d'anomalie, vous êtes prévenu directement ou par une personne de confiance, afin de pouvoir agir au plus vite. **Renseignements complémentaires au Tél. 03 44 07 10 11**

EMPLOI



La commune facilite l'accès à l'emploi avec l'accueil des dispositifs départementaux et régionaux / Des permanences pour l'emploi sont proposées tous les mois dans notre commune par la région Hauts de France et le département de l'Oise. Tous les premiers jeudis du mois, la Région vous accueille au centre socio-culturel Michel Jubert de 9h30 à 12h00 dans le cadre du dispositif proche emploi. Le bus départemental pour l'emploi fait escale sur le parvis de la Mairie et vous accompagne dans vos recherches d'emploi ou de formation. Le bus s'arrêtera dans notre commune le 11 mai 2023 de 14h00 à 16h30.

COLLECTE DES DÉCHETS



Difficultés pour collecter les déchets et consignes de tri, on fait le point sur les bonnes pratiques / Il convient en premier lieu de disposer votre bac plein, roues et poignées vers votre domicile et de faire en sorte de laisser de l'espace afin que le bras motorisé puisse l'attraper. Pas de sacs en dehors du bac, ils ne seront pas collectés. Concernant le tri, n'utilisez pas de sac pour conditionner les déchets. Vous pouvez déposer dans le bac jaune tous les emballages : qu'ils soient en plastique, carton, alu ...

LOGEMENTS



Un point sur la situation du parc locatif dans notre commune et les difficultés rencontrées pour satisfaire toutes les demandes / Le parc locatif compte 596 logements et représente 30% de la population. La majorité des demandes porte sur des pavillons. Malheureusement, le faible taux de libérations ne permet pas de satisfaire toutes les demandes. Rappelons que pour chaque nouvelle attribution, nous devons présenter 3 demandes et que la décision finale appartient au bailleur (OPAC, SA HLM, SA du Bois de Sis et Oise Habitat). Une permanence est assurée par Monsieur Danez, adjoint au maire délégué au logement, le mercredi sur rendez-vous au Tél. 03 44 80 24 25.

Fêtes et cérémonies

13 JUILLET



Concerts et feu d'artifice en musique pour la fête nationale autour du plan communal / C'est un moment de l'année où se rassemble les Brituliennes et Brituliens autour d'un moment festif et convivial. Le 13 juillet à partir de 20h30, venez danser et zouker avec le Tribute Kassav et vous remémorer les années 60 et 70 avec la présence exceptionnelle de Jean-François MICHAËL interprète de la chanson «Adieu jolie Candy». Cette soirée se clôturera par un feu d'artifice en musique aux alentours de 22h45. **Gratuit, accès par la rue de Paris.**

FÊTE DE LA MUSIQUE



Le samedi 17 juin 2023 à partir de 19h00 en centre-ville de Breteuil, fêtons ensemble la musique avec un plateau d'artistes remarquables / Au programme de cette nouvelle édition musicale : Culture Wave propose un concert hommage aux groupes les plus populaires du courant new wave des années 80 (Depeche Mode, The Cure, INXS, Eurythmics, Frankie Goes To Hollywood, Talk Talk, etc.). 2 heures de show, pendant lesquelles le public est transporté dans les années 80. Plus d'infos culturewave.fr A la date d'impression de ce document la programmation n'est pas complètement terminée. **Plus d'informations à venir**

COMMÉMORATIONS



Des commémorations patriotiques dans un contexte particulier en raison des travaux du centre-ville / Les 2 prochaines commémorations patriotiques qui auront lieu les 8 mai et 14 juillet 2023 seront délocalisées sur la place Olivier Dassault le temps de finaliser les travaux du centre-ville et d'édifier le nouveau monument aux morts. Le «poilu» restauré sera présent pour ces 2 événements. Rendez-vous le 8 mai à 11h45 et le 14 juillet à 11h15 sur la place Olivier Dassault (parvis de la Mairie) pour commémorer ensemble le souvenir de la seconde guerre mondiale et célébrer la fête nationale.

RONDE DE L'OISE



68ème édition de la ronde de l'Oise, le 2 juin 2023 avec la 2ème étape au départ de Breteuil / La Ronde de l'Oise est une course cycliste par étapes. Organisée par l'Union Cycliste de Liancourt Rantigny, elle est ouverte aux équipes continentales professionnelles françaises, à des équipes nationales et à des équipes régionales ou de clubs. Au départ de la place du jeu de Paume, le 2 juin 2023 à partir de 12h00, venez nombreux encourager les coureurs qui vont s'élancer dans les rues d'Amiens, de Paris et de Montdidier en direction de communes extérieures et qui reviendront une dernière fois dans Breteuil par la rue du Général Leclerc.

| Culture

LA CULTURE / UN ATOUT POUR BRETEUIL



La culture se travaille et se cultive dès le plus jeune âge /

Elle permet de développer à la fois son intelligence, ses centres d'intérêts et son sens critique. Elle apporte une véritable plus-value, elle est une ouverture sur le monde ! Le point positif est que la culture peut se développer dans la vie de tous les jours, de 1000 façons. Grâce à un livre, un film, une exposition, une pièce de théâtre, un concert... C'est la raison pour laquelle il a été décidé de mettre en place un projet culturel. Il se déclinera autour de 3 grands axes : / **Faciliter l'accès à la culture**

pour tous / C'est s'interroger sur les pratiques et les usages, c'est aussi démocratiser son accès pour en faire un bien commun accessible à tous. C'est impliquer les habitants dans la vie culturelle locale, les mettre au cœur des projets, quel que soit leur âge. / **Favoriser la création et l'innovation** / C'est favoriser l'aménagement de lieux ouverts au profit d'artistes ou d'acteurs culturels. C'est encourager la création artistique, c'est soutenir l'expérimentation et le développement du numérique... / **Faire exister et faire rayonner notre ville à travers la culture** / Cela repose sur la richesse de ses diversités et de ses complémentarités locales. C'est une présence auprès des écoles, des associations, c'est également travailler avec des artistes locaux, c'est investir dans des équipements.

A très bientôt pour la réalisation de ce projet ambitieux mais nécessaire.

INSCRIPTIONS



Vous souhaitez apprendre la musique, le théâtre ou vous abonner à la médiathèque, retrouvez toutes les informations pratiques / L'école de musique propose l'enseignement de 12 disciplines : solfège, éveil musical, piano, flûte, hautbois, trompette, tuba, trombone, clarinette, saxophone, guitare et percussions. Rendez-vous au pôle culturel à compter du 1er juillet 2023 pour les inscriptions des nouveaux élèves, tous les samedis matins du mois de juillet. Le centre Jules Verne propose l'enseignement du théâtre pour les petits et grands. La médiathèque propose en partenariat avec la MDO de nombreuses œuvres littéraires et des services en ligne. **Informations complémentaires au Tél. 03 44 80 90 69 ville-breteil.fr /**

CRIEURS DE TOIT



Ils sont 3 et crient sur les toits, à l'occasion de la sortie de leur premier album ils vont crier... sur la scène de Breteil / Les Crieurs de toit sont nés de l'envie de Guillaume, Thomas et Vincent de créer ensemble un projet. Tous trois multi-instrumentistes, un processus de création et d'expérimentation s'est mis en marche pour arriver en 2020 à la forme actuelle du groupe. C'est ainsi que le groupe a décidé de proposer une véritable performance scénique !

Concert le 2 juin 2023 au centre culturel Jules Verne à l'occasion de la sortie de l'album «Venez on s'en va !»
Tarifs : de 5 à 8€. Billetterie en ligne et informations sur lescrieursdetoit.com /

AGENDA

Mai-Juin-Juillet-Août 2023

MAI 2023

Jeudi 4 mai de 9h30 à 12h00. Permanence de la région HDF au centre socioculturel Michel Jubert.

Samedi 6 mai de 8h30 à 12h00. Samedi du terroir sur la place Olivier Dassault.

Lundi 8 mai à 11h45. Commémoration du 8 mai 1945 sur la place Olivier Dassault.

Lundi 8 mai. Cinéma au centre Jules Verne : A 18h00 Super Mario Bros et à 20h00 Les 3 mousquetaires.

Jeudi 11 mai de 14h00 à 16h30. Bus départemental pour l'emploi. Place Olivier Dassault.

Vendredi 12 mai à 20h30. Seul en scène de Karl Descamps à la K'Verne. Infos 06 08 11 28 68 .

Samedi 13 mai de 16h00 à 18h00. Aquaworkout au centre aquatique Philippe Loisel. Infos 03 44 04 59 29.

Samedi 13 mai. Journée des assistants maternels au centre Jules Verne. Infos 03 44 80 27 91.

Dimanche 14 mai de 10h30 à 16h00. Le collège Compère Morel fête ses 50 ans. Animations, visites, concerts et restauration sur place.

Mercredi 17 mai de 9h45 à 10h15. Atelier communication gestuelle avec Valérie à partir de 2 ans à la Médiathèque. Infos 03 44 80 90 69.

Jeudi 18 mai de 9h30 à 12h00. Permanence de la région HDF au centre socioculturel Michel Jubert.

Samedi 20 mai. Concours de pétanque au boulodrome. Infos 06 71 08 80 39.

Lundi 22 mai. Cinéma au centre Jules Verne : A 18h00 Le royaume de Naya et à 20h00 La vie pour de vrai.

Mardi 23 mai de 14h00 à 18h00. Don du sang au centre Jules Verne.

Du 22 au 28 mai. Semaine du sauvetage au centre aquatique Philippe Loisel. Infos 03 44 04 59 29.

Samedi 27 mai à partir de 14h30. Audition de l'école de musique au centre Jules Verne.

Week-end des 28 et 29 mai. Tournoi international de football U13 de l'USBreteil au stade Jacques Descamps. Infos usbreteil.fr

JUIN 2023

Jeudi 1 juin de 9h30 à 12h00. Permanence de la région HDF au centre socioculturel Michel Jubert.

Vendredi 2 juin à partir de 12h00. Ronde de l'Oise. Course cycliste.

Samedi 3 juin de 8h30 à 12h00. Samedi du terroir sur la place Olivier Dassault.

Dimanche 4 juin de 8h00 à 17h00. Fête de la pêche par l'AAPPMA. Animations gratuites. Infos 06 86 69 17 77.

Jeudi 8 juin à 20h00. Concert de la chorale du collège Compère Morel au centre Jules Verne.

Samedi 10 juin à partir de 13h30. Arc Athlon. Epreuve sportive familiale au plan d'eau. Infos page 8.

Samedi 17 juin. Fête de la musique en centre-ville.

Samedi 17 juin de 9h00 à 12h00. Partie de pêche pour les nuls au plan d'eau par l'AAPPMA. Infos au 06 37 42 55 27.

Week-end des 17 et 18 juin. Fête foraine sur le parking du stade Jacques Descamps.

Vendredi 23 juin à partir de 17h00. Festsports. Épreuves sportives familiales. Infos page 8.

Samedi 24 juin. Concert de l'orchestre d'harmonie de la ville de Breteil. Infos ville-breteil.fr

Dimanche 25 juin à 15h00. Spectacle de fin d'année de Gym Danse Junior à la halle des sports intercommunale.

Vendredi 30 juin à 21h00. Soirée fluo au centre aquatique Philippe Loisel. Infos 03 44 04 59 29.

JUILLET 2023

Samedi 1er juillet. Concours de pétanque au boulodrome ouvert aux licenciés et non licenciés. Infos 06 71 08 80 39.

Dimanche 2 juillet à 9h30. Rando des 4 saisons par l'ACP Breteil. Infos 07 60 40 20 75.

Samedi 8 juillet. Concert de l'Orchestre d'Harmonie de la ville à l'occasion de la nuit des arts au théâtre gallo-romain de Vendeuil-Caply.

Mardi 11 juillet de 10h00 à 10h30. Animation «Tablier comptines» pour les 0 à 5 ans à la médiathèque. Infos 03 44 80 90 69.

Samedi 13 juillet à partir de 20h30. Concerts et feu d'artifice au plan d'eau. Infos page 14.

Dimanche 14 juillet à 11h15. Commémoration de la fête nationale, place Olivier Dassault.

AOÛT 2023

Samedi 5 août de 8h30 à 12h00. Samedi du terroir sur la place Olivier Dassault.

Dimanche 20 août. Brocante du quartier des arbres par ADQDA. Infos 06 68 94 71 40.

Samedi 26 août. Concours de pétanque au boulodrome ouvert aux licenciés et non licenciés. Infos 06 71 08 80 39.

INFOS PRATIQUES

CNI et Passeport

Prise de rendez-vous sur ville-breteil.fr
Pré-demande en ligne sur ants.gouv.fr
Infos au 03 44 80 24 24

Inscription électorale

Pour toute nouvelle inscription, rendez-vous sur service-public.fr ou directement en Mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
Infos au 03 44 80 24 24

Inscription au restaurant scolaire

Vous souhaitez que votre enfant mange au restaurant scolaire, il est impératif de l'inscrire au moins la veille avant 10h00.
Infos au 03 44 80 24 28

Bientôt 16 ans

Pensez à vous faire recenser en Mairie. C'est obligatoire et indispensable pour passer le permis, se présenter aux examens et concours
Infos au 03 44 80 24 24

Registre communal

Vous avez, dans votre entourage, une personne âgée, fragile ou isolée et souhaitez que le CCAS la suive.
Infos au 03 44 80 24 25